

**Mairie**  
1 Place de l'Église  
45300 VRIGNY  
☎ 02 38 34 18 07  
☎ 02.38.34.15.05  
✉ mairie.vrigny@wanadoo.fr



# Commune de VRIGNY

(Loiret)

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU  
**18 juin 2015**

L'an deux mil quinze (2015), le dix-huit (18) juin, en la mairie de Vrigny, le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation du Maire en date du 12 juin 2015.

Sous sa présidence, le Maire en exercice, Jean-Louis JAVELOT, fait l'appel nominal.

Étaient présents				
Jean-Louis JAVELOT		Alain DELAUNAY	Nadine DEBAIZE	
Karine MUNTSCHE	Stéphane PALLU	Marion PORTHEAULT	Philippe LEGRAND	Danièle BRETHÉREAU
Marc TRANSON	Ludovic URBAN	Diana DELIMARIAN	Stéphanie MANDON	

Était(ent) absent(e-s-es)	Chrystel HERBLOT	Henry d'HÉROUVILLE		
A (ont) donné pouvoir à	Jean-Louis JAVELOT	Karine MUNTSCHE		

12 membres sur 14 sont présents, le Conseil Municipal peut délibérer.

La séance publique est ouverte à 20 heures 10 et Philippe LEGRAND est déclaré secrétaire de séance ; il s'adjoint dans cette tâche le renfort du secrétaire de mairie, Gilles LESPAGNOL.

### 1°/ Examen du compte-rendu de la séance précédente :

Après lecture du compte rendu de la séance du 21/05/2015, aucune observation n'est formulée et le compte rendu est approuvé.

### 2°/ Ajout de points à l'ordre du jour :

Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Décision Budgétaire Modificative n° 2.
- Réalisation d'un emprunt.
- Révision du zonage d'assainissement.

Et de retrancher le point suivant :

- Convention pour l'instruction des autorisations du Droit des Sols.

L'acceptation de cette modification est mise aux voix

Abstention(s)	0	Contre	0	Acceptations	14
---------------	---	--------	---	--------------	----

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

### **3°/ DÉLIBÉRATION 2015-0031 : Décision Budgétaire Modificative n° 2 du Budget Général.**

Un courrier de la Trésorerie nous signifie des impayés sur les exercices antérieurs et notamment les attributions négatives des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2012, une partie du fonds de concours pour le Cœur de Village et une participation pour le Syndicat de Collège.

Sachant que ces lignes budgétaires ne sont pas approvisionnées, il faut envisager une décision budgétaire modificative n° 2 comme suit :

Article	Libellé	Montant	
I-021	Virement de la section de fonctionnement	R :-19 840 €	
I-10226	Taxe d'aménagement	R :-289 €	
I-1641	Emprunt	R : + 30 000 €	D : +650 €
I-2041582	Autres regroupements		D : +9 911.09 €
I-2318	Autres immobilisations corporelles		D : -690.09 €
	<b>Total</b>	<b>9 871 €</b>	<b>9 871 €</b>
F-61523	Voies et réseaux		D :-1 500 €
F-73921	Attribution de compensation		D :+20 480 €
F-73922	Dotations de solidarité communautaire		D :+1 360 €
F-022	Dépenses imprévues		D :-700 €
F-023	Virement à la section d'investissement		D :-19 840 €
F-66111	Intérêts réglés à l'échéance		D :+200 €
	<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Cette DM n° 2 est mise aux voix :

Abstention(s)	<b>0</b>	Contre	<b>4</b>	Acceptations	<b>10</b>
---------------	----------	--------	----------	--------------	-----------

La délibération Décision Budgétaire Modificative n° 2 du Budget Général est acceptée à la majorité.

### **4°/ DÉLIBÉRATION 2015-032 Réalisation d'un emprunt.**

Pour permettre de régulariser les impayés sur exercice antérieur, il serait nécessaire de réaliser un emprunt de 30 000 € sachant qu'actuellement les taux sont relativement faibles (inférieurs à 2 %).

Cette proposition est mise aux voix :

Abstention(s)	<b>0</b>	Contre	<b>4</b>	Acceptations	<b>10</b>
---------------	----------	--------	----------	--------------	-----------

Le Conseil accepte à la majorité la réalisation d'un emprunt de 30 000 € et autorise le Maire à signer toute pièce nécessaire pour conclure le dossier.

### **5°/ DÉLIBÉRATION 2015-033 : Tarifs de location de la Salle Keith SUTOR.**

Une demande de location de la salle Keith SUTOR a été faite pour organiser des cours de Zumba du 6 au 30 juillet 2015 les lundis, mardis et mercredis, ceci dans un but lucratif.

L'occupation de la salle pour cette activité représente 24 heures d'occupation.

Sachant que pendant les vacances scolaires, la salle n'est pas occupée par les Associations et qu'il n'y a pas de frais de chauffage, un accord de location pour un tarif exceptionnel de 270 € pour les 24 h d'occupation de la salle est proposé.

La délibération est mise aux voix ;

Abstention(s)	0	Contre	0	Acceptations	14
---------------	---	--------	---	--------------	----

La délibération des tarifs de location de la Salle Keith SUTOR est acceptée à l'unanimité.

## 6°/ DÉLIBÉRATION 2015-034 : Tarifs pour le repas républicain.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le traditionnel repas républicain se déroulera à partir de 12 H 30 à la salle polyvalente le 14 juillet 2015.

Ce repas serait offert gratuitement pour les habitants de la Commune.

Si des personnes extérieures à la Commune souhaitent participer à ce repas, il est proposé un tarif de 6 € 00 pour les personnes de plus de 10 ans.

La délibération est mise aux voix

Abstention(s)	0	Contre	0	Acceptations	14
---------------	---	--------	---	--------------	----

La délibération pour les tarifs du repas républicain est acceptée à l'unanimité.

## 7°/ DÉLIBÉRATION 2015-035 : Révision du zonage d'assainissement.

L'ensemble du secteur de zonage d'assainissement collectif est actuellement desservi par un réseau de collecte.

Par contre d'autres territoires comportant des habitations regroupées pourraient être classés en zonage collectif.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'envisager la révision du zonage d'assainissement collectif en fonction du potentiel de création d'un réseau à un prix raisonnable.

La révision du zonage d'assainissement collectif est mise aux voix

Abstention(s)	0	Contre	2	Acceptations	12
---------------	---	--------	---	--------------	----

La délibération pour la révision du zonage d'assainissement collectif est acceptée à la majorité.

## 8°/ DÉLIBÉRATION 2015-036 : RPQS Assainissement Collectif 2014.

Vu l'article L2224-5 du CGCT, le RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) Assainissement Collectif de VRIGNY est présenté.

Ce RPQS est un document produit tous les ans pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Jean-Louis JAVELOT présente ce document devant le Conseil Municipal pour l'expliquer.

Aucune modification n'est apportée au RPQS Assainissement Collectif 2014.

Le Conseil Municipal acte la présentation du RPQS 2014 Assainissement collectif.

Il sera consultable en Mairie dès que cette délibération sera exécutoire.

## 9°/ Questions diverses.

### ➤ **Extension du réseau d'assainissement collectif.**

Plusieurs secteurs pourraient être collectés. Il serait bon de phaser les travaux. Une tranche numérotée 8 pourrait desservir le Briou et la Rive du Bois. Un devis sera à demander au bureau d'études LEGRAND pour solliciter le maximum de subventions.

### ➤ **Pot de départ de Monsieur le Sous-Préfet.**

Suite à l'annonce de la mutation de Monsieur le Sous-Préfet de Pithiviers, Monsieur le Maire est invité au pot de départ le 2 juillet 2015.

### ➤ **Emploi d'Avenir.**

Monsieur David GIROUX a rompu son contrat d'avenir pour le 30 juin 2015 avec la Commune de VRIGNY.

Monsieur le Maire propose de renouveler ce contrat d'avenir avec une autre personne.  
Le Conseil Municipal refuse cette proposition.  
D'autres propositions ont été évoquées : contrat en CCD, Les Cèdres, intérim, ...

➤ **14 juillet.**

Rassemblement à 11H30 devant la mairie et départ à 11 h 45 pour le Monument aux Morts. Vin d'honneur à la salle Keith SUTOR suivi vers 12 h 30 d'un repas républicain offert aux habitants de VRIGNY. Une réservation sera nécessaire pour quantifier les approvisionnements. L'installation et le service seraient orchestrés par les membres du Conseil Municipal (à partir de 10 h 00).

➤ **Trop-perçu assainissement.**

Pour l'ensemble des usagers desservis par le réseau de collecte réalisé de 2009 à 2012, des titres de recettes ont été émis pour les participations à la partie publique des branchements mais aussi pour les travaux de la partie privée lorsque le riverain a signé une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.

Il s'avère que des erreurs ont été commises dans tous ces calculs et qu'il faut soit solliciter un supplément de paiement soit de rembourser le trop perçu.

Le point sur ce dossier a été commencé par Marc TRANSON puis Chrystel HERBLOT et actuellement Diana DELIMARIAN continue les investigations. Ce dossier est énorme.

➤ **Cour de l'école.**

La CCBG a programmé la réfection de la cour de l'école ainsi que l'accès côté Espace Keith SUTOR pour le mois d'août 2015, espérons que le délai sera tenu.

➤ **Pétition contre le projet de la loi NOTRe.**

L'association des Maires Ruraux propose la signature commune d'une pétition contre la loi NOTRe.

➤ **Mariages :**

- 2 le 20 juin 2015 (Karine MUNTSCHE)
- 1 le 27 juin 2015 (Ludovic URBAN)
- 2 le 25 juillet 2015 (Jean-Louis JAVELOT)

➤ **Manifestations :**

- 20-21/06/2015 : Circuit de véhicules anciens.
- 23/06/2015 : Chorale de l'école par les élèves en élémentaire.
- Zumba à la salle Keith SUTOR proposé par l'AAV avec Jérémy DUBARD comme professeur, les 06 ; 07 ; 08 ; 13 ; 15 ; 20 ; 21 ; 22 ; 27 ; 28 et 29 juillet.
- 14/07/2015 : repas républicain par la Commune.
- 14/08/2015 : procession précédant l'office religieux à l'Église Notre Dame de l'Assomption de VRIGNY à 18 h 30.
- 30/08/2015 : vide-greniers par l'association des Amis du Musée du Père Mousset.
- 12/09/2015 : course cycliste par le Vélo-Club de Courcy.
- 13/09/2015 : randonnée pédestre par le Comité des Fêtes de Courcy.
- 25-26-27/09/2015 : nettoyons la nature avec Établissements LECLERC.
- 27/09/2015 : randonnée pédestre et VTT par l'AAV.

➤ **Prochain Conseil Municipal.**

Il est proposé comme date pour le prochain Conseil Municipal le 10 septembre 2015 à 20 h 00.

À 23 h 00 l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

Le Maire Jean-Louis JAVELOT	La 1 <sup>ère</sup> Adjointe Karine MUNTSCHE Le 4 <sup>ème</sup> Adjoint Stéphane PALLU La Conseillère	Le 2 <sup>ème</sup> Adjoint Marc TRANSON Le Conseiller Ludovic URBAN La Conseillère
Le Conseiller Alain DELAUNAY La Conseillère Nadine DEBAIZE	La Conseillère Marion PORTHEAULT Le Conseiller Philippe LEGRAND La Conseillère Danièle BRETHEREAU	Diana DELIMARIAN La Conseillère Stéphanie MANDON

